

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 51

Artikel: La mode sous Louis XVI
Autor: J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carcan et sa biblia.

Carcan avai 'na biblia que vegnâi dza dè son rièrè pèrè grand. C'étaï iena dè clliâo toté grantès iô lâi a lo potré d'on certain monsu Osterva âo premi folliet, et iô lâi a ti lè chapitres avoué l'ardiument, lè versets et lè réflexions ein petittès lettrès. Adon cllia biblia qu'avâi dza destrâ servi étâi use: lè crotsets étiont trossâ; lè cârro dè la foretta sè rebibolâvon; lo dou étâi lavi, qu'on vayâi lo fi qu'étâi quasu pertot rontu, que lè folliets tschesont tot solets; enfin quiet l'avâi gaillâ fauta dè bin et on ne poivè pequa s'ein servi sein lâi fèrè adé mè dè mau. Portant on poivè adé bin liairè lè lettrès, n'étiot pas onco usâies, hormi lo carro d' avau iô on vevivè folliet avoué lo pâodzo; ma fâi manquâvè cauquies mots, mâ l'ein restavé onco prâo.

La fenna à Carcan, qu'étâi 'na brava dzein et que fasâi liairè toté lè demeindzès on chapitre à sè z'einfants (mâ le châtâvè lè réflexions) dese à s'n'hommo: tè faut fèrè envouâ cllia biblia; on n'a perein dè gout de liairè sur on lâivro qu'est tant dépatolhu, et on ne pâo portant pas s'ein passâ.

Carcan que n'avâi pas mè de religiïon que ne faillâi ne deze portant pas què na. L'amâvè prâo que sa fenna et sè z'einfants aûlon âo predzo et liaison la biblia, mâ li ne s'ein tressaillâi pas que tant! Sè decidâ donc à la portâ à ion que refâ lè croui lâivro, po la repettassî on bocon. Cé coo que cein rapistolè dut lâi mettè bin dé vouarbès kâ l'é-tâi rudo défrepènaie et quand lo Carcan la revegne queri, on dzo dè martsî, l'autro lâi demandâ bo et bin veingt batz. Quand l'est que Carcan oie cein, risquâ dè tchâidré dâo gros mau. « Veingt batz! a-te moian! se fasâi; atant q'n'a tota batteinta nâova!... onna tserra de truffès! » (n'étiot pas asse tsîres qu'ora). Vollie ravaudé on n'ami, mâ cé qu'avai cein rabistokâ ne lâi rabatte pas pi on crutz. Carcan, grindzo de cein que l'avâi dû dègordzî atant, fâ rapiyî sein pi atsetâ on cornet dè caramellès et dè trabliettès à la bize po sa petita bouéba, coumeint lè z'autro iadzo, et modè contrè l'hotô iô lè z'einfants sè redzoïessont dè vaire le bio laivro. Quand fut arrevâ et que l'eut reduit la cavala, lo borè et lo tsai, ye preind avoué l'écourdjâ et lo coussin, la biblia qu'étâi dans lo tiégon et que lâi poivè tot justo, la portè âo pailo, io l'étiot sè dzeins, la poussè su la trabilia et l'âo fe remâoifeint: « Ora la vouaïque, mâ m'esterconfondo se ne trosse pas l'etsena âo premi qu'a lo toupet de la tôtsî! »

La *Revue* nous adresse encore, dans son numéro du 12 courant, quelques lignes courtoises, dans lesquelles elle réfute nos arguments en faisant remarquer:

1° Que nous sommes écrivain-négociant-fonctionnaire;

2° Que nous nous rendons coupable d'une tapageuse indépendance;

3° Enfin, que nous cherchons à recueillir les

bonnes grâces de l'exécutif, « dont nous relevons immédiatement. »

Il est bien difficile, semble-t-il, de résister à des coups si accablants!... Cependant, si nous voulions suivre ce journal sur le terrain où il s'est placé, trouverions-nous peut-être moyen de répliquer.

Nous pourrions, entre autres, examiner si dans son entourage, la *Revue* ne compte pas des collaborateurs dévoués relevant aussi « immédiatement » de l'exécutif, et revêtus d'emplois beaucoup plus importants que les nôtres. Nous pourrions voir, en outre, si au nombre des protecteurs de ce journal, il n'en est pas qui ont un grand intérêt à se conserver les bonnes grâces d'un autre exécutif, de l'exécutif fédéral, et s'ils ont toujours observé à son égard une complète indépendance.

Quoi qu'il en soit, cette indépendance n'a guère été tapageuse.

Bien d'autres côtés de la question pourraient être étudiés; mais comme il nous faudrait pour cela faire des personnalités et que nous ne saurions mettre du fiel ni de la haine dans une polémique qui a surgi à l'occasion de quelques lignes ridiculement interprétées, nous préférons rester dans des termes convenables et laisser à notre adversaire le dernier mot, si cela peut lui être agréable. Nos lecteurs nous saurons gré, du reste, de mettre fin à de telles discussions.

LA MODE SOUS LOUIS XVI.

Que François I^{er} ait pris le parti de porter les cheveux courts, que Louis XIV ait adopté l'immense perruque qu'on lui connaît, que l'ex-impératrice Eugénie elle-même ait eu le goût des chevelures jaunes, cela s'explique de soi-même.

Le roi-chevalier, à la suite d'un accident que l'histoire a mentionné, avait été forcé de renoncer aux longs cheveux de ses prédécesseurs, le roi-soleil était chauve comme un genou, et l'ex-impératrice, de son côté, malgré son origine espagnole, possédait cette chevelure cuivrée que certains artistes s'obstinent à attribuer à sainte Madeleine.

Mais que Marie-Antoinette, à qui la nature avait départi la plus admirable et la plus abondante chevelure blond-cendrée qu'on puisse voir, ait eu l'idée d'imaginer la parure de tête la moins propre à faire ressortir sa beauté, voilà ce que l'on a peine à comprendre, et cependant il est impossible de le nier, c'est à elle que l'on doit ces coiffures exagérées et ridicules qui signalèrent le règne de Louis XVI.

Tous les écrivains du temps sont, en effet, d'accord sur ce point, et, pour n'en citer qu'une preuve, voici que dit de ces coiffures un homme qui les a vues lui-même:

« Au-dessus du front s'élevaient des cheveux bien crépés, bien raides, bien graissés et bien poudrés. Cette coiffure était à angles droits, saillants et rentrants et avait un air menaçant comme une fortification. Pour accompagner ces bastions, on mettait des deux côtés, sur le cou, de grosses boucles bien raides, bien graissées et poudrées, bien tenues par des broches de fer et qui avaient le charme de salir sans cesse le cou. Au-dessus des fortifications, on plaçait un coussin de taffetas noir, rempli de crin. Ce coussin, attaché par de longues tiges de fer, était destiné à recevoir toutes les broches de fer qui devaient attacher le nombre immense des ornements qui relevaient toute cette coiffure: des rubans, des fleurs, des nattes en cheveux, des boudins en cheveux. Les cheveux de derrière, bien graissés aussi et encore plus poudrés que le reste, étaient relevés tantôt en plusieurs nattes ou tresses, tantôt en un chignon volumineux qui faisait peur à tous les meubles et à tous les habits qui en approchaient.

On fourrait dans l'espace qui se trouvait entre le coussin et les cheveux de grandes cocardes de crêpe ou de taffetas. »

La femme, ainsi coiffée, on couvrait ses joues de rouge et l'on y ajoutait quelques mouches. Le bon ton voulait que le rouge fût très épais et montât jusqu'aux paupières inférieures. Cela, disait-on, donnait du feu au regard.

On tenait tant à ce rouge que toutes les femmes avaient dans leur poche une boîte plus ou moins riche dans laquelle étaient les mouches, le rouge, le pinceau et surtout le miroir. Plusieurs dames renouvelaient sans façon, à leur aise, leurs belles joues rouges partout où elles se trouvaient.

Mme de Pompadour fit mieux : quelques heures avant de mourir elle mit un peu de rouge pour cacher la pâleur de son visage.

Quand une femme ainsi empanachée dansait dans un salon, elle était contrainte de se baisser lorsqu'elle passait sous les lustres, « ce qui lui donnait, dit notre témoin, la plus mauvaise grâce. »

La coiffure des hommes, du reste, étaient à l'avenant : ils avaient des coiffures à l'oiseau, en cabriolet, à la grecque, en marrons. Il résultait de la quantité de poudre dont ils se couvraient que tous les meubles et toutes les tentures en étaient salis.

Lorsque leur coiffure était terminée, on la poudrait en effet à la grande houe et de loin ; il fallait alors se mettre sur le palier de l'appartement, et c'était l'escalier qui recevait ces nuages de poudre, à la grande incommodité des personnes qui les gravissaient. C'était au point que quelques élégants avaient un cabinet exclusivement consacré à cet usage. Dans ce cas, voici comment on procédait :

Une fois son œuvre finie, l'artiste capillaire, armé de sa houe de soie, lançait de toute sa force sa poudre en l'air contre le plafond. Puis il continuait ce singulier exercice jusqu'à ce que la tête lui parut à point. Cela s'appelait *poudrer en frimas*.

L'élégant, ainsi paré, faisait son entrée en triomphateur dans les salons, portant à sa montre de longues chaînes d'or où pendaient des breloques, parmi lesquelles une petite clochette pour annoncer son arrivée.

Moquez-vous après cela de nos gommeux et de nos belles qui se coiffent actuellement à la chien. Si disgracieuse que soit cette mode, elle ne le sera jamais autant, comme on voit, que celle que la belle Marie-Antoinette couvrait de son patronage et que Louis XVI souffrait à sa cour.

J.
(Petit Marseillais.)

La *Gazette de Bombay* renferme dans son supplément du 13 novembre une lettre de M. Mark Tapley, qui rapporte un fait curieux. M. Bonstead, chirurgien-major à Tanca, allait procéder à l'autopsie d'un supplicié, lorsqu'en ôtant la corde qui avait produit la mort par strangulation, il entendit distinctement la syllabe *ma* sortir du gosier du cadavre. Voici ce qui serait arrivé.

Le condamné, homme robuste, appartenant à la caste des pêcheurs, avait été conduit à la potence par un brahmine chargé de le préparer à la mort. Il avait donné les plus grandes marques de piété. Pendant tout le temps des préparatifs et lorsqu'il se trouvait sur la fatale plate-forme, il prononçait avec ardeur le mot *Rama* qui est le nom de la dernière incarnation de Wichnou. Quand il fut lancé dans l'éternité, ce malheureux continua ses pieuses ejaculations. Comme la corde était plus longue de deux pieds, la strangulation fut immédiate à partir du moment où le patient arriva au bout de la corde. La gorge fut obstruée au moment où les muscles phonétiques étaient disposés pour l'articulation de la dernière syllabe du mot commencé.

Quand l'air sortit de la cavité thoracique où il était accumulé avec accroissement de pression, il aurait produit les mêmes effets que pendant la vie.

Les pommes de terre succombaient en grand nombre à la maladie.

Une bonne vieille femme assise près de sa porte, était occupée à séparer les mauvaises d'avec celles qui avaient résisté au fléau, lorsqu'un passant lui dit :

« Vos pommes de terre se gâtent aussi, Française. »

— Hélas ! oui, il y en a au moins les trois tiers de perdues.

La livraison de décembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître et contient les articles suivants :

I. La Jettatura, par M. Marc Monnier. — II. L'art religieux en Suisse. — Les origines de l'art chrétien, par M. François Dumur. — III. Le portrait de Madeleine. — Nouvelle, par M. Louis Favre. — IV. Explorations récentes au Portugal, par M. Aug. Glardon. (Deuxième et dernière partie.) — V. Chronique parisienne : Diaz. — La Correspondance de Balzac. — Le succès de Balzac à l'étranger. — Son influence. — Sa réputation. — La Fontaine et les fabulistes. — Un pamphlétaire au XVII^e siècle. — Vogue persistante de la fable en France. — Un concours académique en province : Trois cent soixante-seize fabulistes contemporains. — VI. Chronique italienne : MM. Karl Hillebrand, Carducci, Minieri-Riccio, Schiattarella, Salvo-Cozzo, Ernesto Mazi, et leurs récents ouvrages. — Mme Pierantoni-Mancini et Charles Nodier. — Les livres et les revues. — L'amoureux de la grand'mère. — Les librettistes. — VII. Chronique anglaise : Le roman et la famille. Daniel Deronda, par George Eliot. — Les souliers des morts, par miss Braddon. — La nièce de Saint-Simon, par Frank Lee Benedict.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.

L. MONNET.

Théâtre de Lausanne.

Dimanche 17 décembre 1876.

Une première représentation de

LES ORPHELINS

DU

PONT NOTRE-DAME

Grand drame en 3 actes.

Le spectacle sera terminé par

JE MARIE VICTOIRE

Vaudeville en 1 acte.

Les bureaux s'ouvriront à 6 1/2 heures. — On commencera à 7 heures.

ARBRES DE NOËL

Papeterie Monnet, rue Pépinet, joli choix d'articles pour arbres de Noël : Bougies et porte-bougies, boules et fruits en verre ; anges, surprises et attrapes ; bonshommes de Noël ; sujets sur boîte ; attaches-perles, etc, etc.